



## Conseil économique et social

Distr. générale  
15 décembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Quarante-huitième session

7-10 mars 2017

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire\*

#### Questions soumises à la Commission pour examen

et décision : données et indicateurs relatifs

au Programme de développement durable

à l'horizon 2030

### **Rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030**

#### **Note du Secrétaire général**

Conformément à la décision 2016/220 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général à l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce rapport retrace les principales activités que le Groupe de haut niveau a menées depuis la précédente session de la Commission de statistique. Il présente les résultats des réunions tenues par la Commission les 25 et 26 mai 2016 et les 29 et 30 septembre 2016 et décrit le projet de plan d'action mondial pour les données relatives au développement durable et les préparatifs du premier Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui aura lieu du 15 au 18 janvier 2017 au Cap (Afrique du Sud).

Les points appelant une décision de la Commission sont les suivants : a) projet de révision du mandat du Groupe de haut niveau; b) projet de plan d'action mondial pour les données relatives au développement durable; c) programme de travail du Groupe pour 2017.

---

\* E/CN.3/2017/1.



# **Rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030**

## **I. Introduction**

1. À sa quarante-sixième session, la Commission de statistique a décidé de créer le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Composé de représentants de 22 organismes nationaux de statistique et d'organisations régionales et internationales ayant qualité d'observateurs, et placé sous les auspices de la Commission de statistique, le Groupe a été chargé d'encourager les pays à s'approprier le système de contrôle du programme de développement pour l'après-2015 et de favoriser le renforcement des capacités statistiques, l'établissement de partenariats et la coordination.

## **II. Composition et mandat du Groupe de haut niveau**

2. À sa quarante-septième session, la Commission de statistique a arrêté le mandat du Groupe de haut niveau (voir annexe I).

3. Les conditions à remplir pour faire partie du Groupe de haut niveau ont été précisées par la Commission de statistique pour garantir une représentation régionale équitable et s'assurer les compétences techniques voulues. Sa composition actuelle a été établie en 2015 au terme de consultations organisées dans chaque région et coordonnées par les mécanismes régionaux de statistique concernés, avec l'aide des commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies. On trouvera à l'annexe II la liste de ses membres actuels. Comme l'a décidé la Commission de statistique, son président est membre de droit du Groupe de haut niveau. Le mandat du Groupe, approuvé par la Commission à sa quarante-septième session en mars 2016, prévoit que les membres du Groupe sont nommés pour une période initiale de deux ans, à l'issue de laquelle certains d'entre eux sont remplacés par roulement.

4. Lors de leur sixième réunion, en septembre 2016, les membres du Groupe ont convenu de définir clairement les conditions de roulement et de les inscrire dans le mandat. Le projet de mandat révisé figure à l'annexe III.

5. Le Groupe de haut niveau a également élaboré une note de cadrage dans laquelle sont décrits les mécanismes devant régir la participation des observateurs ainsi qu'une stratégie de communication. Mise au point par le Groupe lors de sa cinquième réunion, cette note est disponible sur son site Web<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> <http://unstats.un.org/sdgs/hlg/>.

### III. Réunions du Groupe de haut niveau

#### A. Cinquième réunion

6. La cinquième réunion du Groupe de haut niveau s'est tenue à Budapest les 25 et 26 mai 2016 et avait pour objectifs principaux d'examiner le projet de plan d'action mondial pour les données relatives au développement durable et de préparer le premier Forum mondial des Nations Unies sur les données.

7. Les membres du Groupe de haut niveau ont longuement évoqué la question du plan d'action mondial et décidé de le structurer en deux grandes parties : un résumé analytique et le plan d'action à proprement parler. Le projet de plan d'action mondial est présenté à la présente session de la Commission de statistique dans un document d'information.

8. Le Groupe de haut niveau a par ailleurs fixé les critères de sélection du pays devant accueillir le Forum mondial des Nations Unies sur les données. Au regard de ces critères, il a été convenu que ce pays serait l'Afrique du Sud. Le Forum doit avoir lieu au Cap du 15 au 18 janvier 2017.

9. Le Groupe de haut niveau a également décidé de créer un comité du programme, constitué notamment d'experts issus d'organismes nationaux de statistique, du secteur privé, du milieu universitaire, de la société civile et d'organisations internationales et multilatérales, chargé de contribuer à l'élaboration du programme de travail du Forum. La liste des membres du comité du programme et le programme de travail du premier Forum mondial des Nations Unies sur les données peuvent être consultés sur le site Web du Forum<sup>2</sup>.

#### B. Sixième réunion

10. La sixième réunion du Groupe de haut niveau a eu lieu à Budapest les 29 et 30 septembre 2016 et avait pour objectifs principaux de revoir et de parachever le plan d'action mondial, d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs du premier Forum mondial des Nations Unies sur les données et de revoir et de parachever le programme de travail du Groupe pour 2017, qui est présenté dans le présent rapport.

11. Le Groupe de haut niveau a examiné et arrêté les modalités de roulement de ses membres. Il a été convenu que les mécanismes régionaux existants continueraient de choisir les pays représentés au sein du Groupe. Il a par ailleurs été proposé que les membres ne soient pas tous remplacés en une fois. Voir annexe III pour le projet de mandat révisé.

12. Le Groupe de haut niveau a également examiné la question du plan d'action mondial, qui reprend et approfondit certains points soulevés dans le programme de transformation. Les débats ont porté sur les éléments manquants du plan et sur les améliorations à apporter pour le parachever. Voir section V pour plus de précisions.

---

<sup>2</sup> <http://undataforum.org>.

### **C. Septième réunion**

13. Les membres du Groupe de haut niveau ont décidé d'organiser leur septième réunion au Cap en janvier 2017 à l'occasion du Forum mondial sur les données. Cette réunion, qui se tiendra en deux parties les 15 et 19 janvier, aura pour objectifs principaux : a) d'examiner les pays candidats pour accueillir le deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données et de choisir l'un d'entre eux; b) de dresser un premier bilan des expériences tirées du premier Forum.

14. À la quarante-huitième session de la Commission de statistique, les coprésidents du Groupe de haut niveau feront un exposé oral rendant compte des principales conclusions auxquelles auront abouti les participants à la réunion de janvier et des principales avancées réalisées lors du premier Forum mondial des Nations Unies sur les données, ainsi que de tout fait pertinent survenu depuis la date de présentation du rapport écrit.

### **IV. Sous-groupe conjoint du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable**

15. Le sous-groupe conjoint du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable s'est réuni au troisième trimestre de 2016 pour examiner le mandat et le rôle du Groupe. Un premier tableau récapitulatif des besoins en matière de renforcement des capacités relatives aux indicateurs a été mis au point.

16. Le sous-groupe conjoint s'est réuni en marge de la quatrième réunion du Groupe d'experts, tenue à Genève en novembre 2016, pour revoir son mandat et son programme de travail. Il a décidé de recenser les besoins en matière de renforcement des capacités dans chaque pays ou région. L'Amérique latine ayant déjà procédé de la sorte au niveau régional, le sous-groupe a proposé de prendre ce travail pour modèle en vue d'élaborer un ensemble de critères applicables à toutes les régions.

### **V. Élaboration du plan d'action mondial pour les données relatives au développement durable**

17. À sa quarante-sixième session, la Commission était saisie d'un projet de plan d'action mondial pour les données relatives au développement durable. Ce plan vise à fournir un cadre propice à la discussion, ainsi qu'à la planification et à la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités statistiques nécessaires pour

atteindre les objectifs énoncés dans le Programme 2030. Il prend acte du fait que ces travaux doivent être menés par les pays, aux niveaux infranational, national et régional. Entre juin et septembre 2016, quelques membres du Groupe de haut niveau (Équateur, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Suisse et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies) ont tenu plusieurs conférences téléphoniques pour poursuivre l'élaboration du plan d'action. À sa sixième réunion, le Groupe de haut niveau a examiné le plan d'action mondial et émis des observations sur les éléments manquants.

18. À sa sixième réunion, le Groupe de haut niveau a également décidé d'organiser des consultations ouvertes afin de permettre à toutes les parties prenantes (statisticiens d'autres organismes nationaux de statistique, organisations internationales et régionales, société civile) de concourir à l'élaboration du plan. Ces consultations ont eu lieu en novembre 2016. Au total, 40 contributions ont été reçues.

19. Le plan d'action mondial sera présenté lors du prochain Forum mondial des Nations Unies sur les données au Cap et sera transmis à la Commission dans un document d'information.

## **VI. Forum mondial des Nations Unies sur les données**

### **A. Préparation du premier Forum**

20. Les préparatifs du premier Forum mondial des Nations Unies sur les données sont en cours, notamment la définition du programme et l'organisation des aspects logistiques. Comme l'avait décidé le Groupe de haut niveau, le comité du programme a contribué à l'élaboration du programme de travail. La Division de statistique, qui assure le secrétariat du Groupe de haut niveau et du comité du programme, a collaboré avec l'organisme de statistique du pays hôte, Statistics South Africa, en vue d'assurer le succès du Forum.

21. Toutes les informations utiles concernant le premier Forum mondial des Nations Unies sur les données se trouvent sur le site Web consacré à la manifestation<sup>3</sup>.

### **B. Sélection du pays d'accueil du deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données : critères et procédure**

22. Le 11 octobre 2016, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales a lancé un appel à candidatures aux missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York en vue de choisir le pays qui accueillera le deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données. Les États Membres intéressés ont été invités à se manifester avant le 15 novembre 2016. Ceux qui l'avaient fait ont ensuite été appelés à présenter une proposition complète avant le 15 décembre 2016. Le Groupe de haut niveau examinera les propositions reçues et prendra une décision lors de sa prochaine réunion, qui aura lieu au Cap le 15 janvier 2017.

---

<sup>3</sup> <http://www.undataform.org>.

## **VII. Programme de travail pour 2017**

23. À sa sixième réunion, en septembre 2016, le Groupe de haut niveau a arrêté son programme de travail pour 2017 (voir annexe IV).

## **VIII. Points appelant une décision**

24. La Commission de statistique est invitée à :

- a) Approuver le projet de mandat révisé du Groupe de haut niveau, qui précise les modalités de roulement de ses membres;
- b) Commenter et approuver le projet de programme de travail du Groupe de haut niveau pour 2017;
- c) Adopter le plan d'action mondial pour les données relatives au développement durable.

## Annexe I

### **Version du mandat du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 établie par la Commission de statistique à sa quarante-septième session**

### **Mandat du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030**

1. Le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 mettra en place un plan d'action mondial visant à assurer le suivi des données statistiques relatives aux objectifs de développement durable et à établir des rapports à leur sujet, et s'acquittera des tâches suivantes :

a) Assurer la direction stratégique des activités de suivi et de communication de données statistiques menées aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, dans le cadre des Principes fondamentaux de la statistique officielle;

b) Encourager les pays à s'approprier le système de suivi et d'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et favoriser à cette fin le renforcement des capacités, l'établissement de partenariats et la coordination, afin notamment d'harmoniser les systèmes nationaux et mondiaux de surveillance et de communication de l'information;

c) Recommander les domaines qui devraient bénéficier en priorité des fonds affectés au renforcement des capacités statistiques et préconiser des mesures à l'appui de la mobilisation, de la gestion et de la surveillance des ressources;

d) En coopération avec le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, réfléchir aux moyens de faciliter la modernisation et l'harmonisation des infrastructures de données communes ainsi qu'à la possibilité de mettre à profit les ressources et les contributions potentielles du secteur privé et, le cas échéant, formuler des recommandations à ce sujet;

e) Donner des conseils sur les moyens de tirer parti des possibilités offertes par la révolution des données pour appuyer la réalisation des objectifs de développement durable, en donnant suite aux recommandations contenues dans le rapport du Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable, intitulé « A world that counts: mobilizing the data revolution for sustainable developmen » (Un monde qui compte : mettre la révolution des données au profit du développement durable), et en tenant compte du niveau de développement propre à chaque pays;

f) Promouvoir la coopération entre les statisticiens et d'autres parties prenantes qui œuvrent à la réalisation des objectifs et des cibles du développement durable qui ont été convenus à l'échelle internationale;

g) Donner des conseils sur la teneur des travaux et l'organisation d'un forum mondial des Nations Unies sur les données du développement durable et prendre la tête des efforts menés à l'échelle mondiale par les statisticiens, en vue de prendre contact et de coopérer avec les parties concernées, notamment la société civile, les universitaires et le secteur privé.

2. Dans l'accomplissement de sa tâche, le Groupe de haut niveau se concertera étroitement avec les coprésidents du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, au sujet du renforcement des capacités statistiques aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. Il coopérera aussi avec les initiatives conjointes de renforcement des capacités techniques et d'assistance technique existantes comme celles qui s'inscrivent dans le cadre du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21), du Mémorandum d'accord entre les banques de développement et l'Organisation des Nations Unies sur la coopération en matière statistique et d'autres accords de coopération et de coordination, pour éviter tout chevauchement des travaux et réaliser, s'il y a lieu, de nouveaux gains d'efficacité.

3. Le Groupe de haut niveau comprendra 22 représentants d'organismes nationaux de statistique, choisis sur la base du principe de la représentation géographique équitable selon une formule peu ou prou analogue à celle qui avait présidé à la composition du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Ses membres seront nommés par l'intermédiaire de mécanismes régionaux existants<sup>a</sup> pour une période de deux ans, à l'issue de laquelle certains d'entre eux siégeront par roulement, ainsi qu'en auront convenu les organismes régionaux dont ils relèvent. Il serait préférable d'éviter que les membres du Groupe de haut niveau ne cumulent ce mandat avec celui de membre du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Les membres du Groupe éliront deux coprésidents. Le Groupe de haut niveau comprendra des représentants de commissions régionales ainsi que d'organismes régionaux et internationaux, qui auront qualité d'observateurs. Il demandera aux pays qui ne siègent pas en son sein de contribuer à ses travaux, par le truchement de leurs mécanismes régionaux respectifs. Le secrétariat du Groupe sera assuré par la Division de statistique.

4. Le Groupe de haut niveau œuvrera sous les auspices de la Commission de statistique, dont il sollicitera l'avis et à laquelle il fera rapport chaque année.

5. La Commission de statistique examinera, selon que de besoin, le mandat et le fonctionnement du Groupe de haut niveau.

---

<sup>a</sup> Commission africaine de statistique, Conférence des statisticiens européens, Conférence statistique des Amériques, Comité de statistique, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et Comité de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.



## Annexe II

### **Membres du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030**

Les pays ci-après sont actuellement membres du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 :

*Président de la Commission de statistique\**

- Brésil

*Afrique de l'Est*

- Mozambique
- Rwanda

*Afrique centrale et australe*

- Afrique du Sud

*Afrique de l'Ouest*

- Côte d'Ivoire

*Afrique du Nord*

- Tunisie

*Asie occidentale*

- État de Palestine
- Yémen

*Asie centrale, orientale et méridionale et Asie du Sud-Est*

- Mongolie
- Pakistan
- Malaisie
- Kazakhstan

*Océanie*

- Vanuatu

*Caraïbes*

- Bahamas
- Sainte-Lucie

*Amérique centrale et Amérique du Sud*

- Argentine
- Équateur
- El Salvador

*Europe de l'Est*

- Hongrie

*Europe du Sud*

- Italie

*Amérique du Nord, Europe du Nord et Europe occidentale*

- Danemark
- Suisse
- États-Unis d'Amérique

\* Le Président de la Commission de statistique est membre de droit du Groupe de haut niveau

### **Annexe III**

#### **Projet de version révisée du mandat du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030**

#### **Mandat du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030**

1. Le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 mettra en place un plan d'action mondial concernant les données relatives aux objectifs de développement durable et s'acquittera des tâches suivantes :

a) Assurer la direction stratégique des activités de suivi et de communication de données statistiques menées aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, dans le cadre des Principes fondamentaux de la statistique officielle;

b) Encourager les pays à s'approprier le système de suivi et d'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et favoriser à cette fin le renforcement des capacités, l'établissement de partenariats et la coordination, afin notamment d'harmoniser les systèmes nationaux et mondiaux de suivi et de communication de l'information;

c) Recommander les domaines qui devraient bénéficier en priorité des fonds affectés au renforcement des capacités statistiques et préconiser des mesures à l'appui de la mobilisation, de la gestion et de la surveillance des ressources;

d) En coopération avec le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, réfléchir aux moyens de faciliter la modernisation et l'harmonisation des infrastructures de données communes ainsi qu'à la possibilité de mettre à profit les ressources et la créativité du secteur privé et, le cas échéant, formuler des recommandations à ce sujet;

e) Donner des conseils sur les moyens de tirer parti des possibilités offertes par la révolution des données pour appuyer la réalisation des objectifs de développement durable, en donnant suite aux recommandations contenues dans le rapport du Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable, intitulé « A world that counts: mobilizing the data revolution for sustainable development » (Un monde qui compte : mettre la révolution des données au profit du développement durable), et en tenant compte du niveau de développement propre à chaque pays;

f) Promouvoir la coopération entre les statisticiens et d'autres parties prenantes qui œuvrent à la réalisation et au suivi des objectifs et des cibles du développement durable qui ont été convenus à l'échelle internationale;

g) Donner des conseils sur la teneur des travaux et l'organisation d'un forum mondial sur les données du développement durable et prendre la tête des efforts menés à l'échelle mondiale par les statisticiens, en vue de prendre contact et de coopérer avec les parties concernées, notamment la société civile, les universitaires et le secteur privé.

2. Dans l'accomplissement de sa tâche, le Groupe de haut niveau se concertera étroitement avec les coprésidents du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, au sujet du renforcement des capacités statistiques aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. Il coopérera aussi avec les initiatives conjointes de renforcement des capacités techniques et d'assistance technique existantes comme celles qui s'inscrivent dans le cadre du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21), du Mémorandum d'accord entre les banques de développement et l'Organisation des Nations Unies sur la coopération en matière statistique et d'autres accords de coopération et de coordination, pour éviter tout chevauchement des travaux et réaliser, s'il y a lieu, de nouveaux gains d'efficacité.

3. Le Groupe de haut niveau comprendra 22 représentants d'organismes nationaux de statistique, choisis sur la base du principe de la représentation géographique équitable selon une formule peu ou prou analogue à celle qui avait présidé à la composition du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Ses membres seront nommés par l'intermédiaire de mécanismes régionaux existants<sup>a</sup> pour une période de deux ans, à l'issue de laquelle certains d'entre eux seront remplacés par roulement comme suit : pour chaque région représentée par quatre ou cinq membres, deux membres seront remplacés; pour chaque région représentée par moins de quatre membres, un membre sera remplacé<sup>b</sup>. Il serait préférable d'éviter que les membres du Groupe de haut niveau ne cumulent ce mandat avec celui de membre du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Les membres du Groupe éliront deux coprésidents. Les coprésidents devraient également être remplacés tous les deux ans, ensemble ou séparément. Néanmoins, une fois leur mandat de coprésident achevé, ils seront invités à siéger pour un mandat supplémentaire de deux ans en qualité de membres du Groupe.

4. Le Groupe de haut niveau pourra comprendre des représentants de commissions régionales et d'organismes régionaux et internationaux, ainsi que d'autres représentants choisis spécifiquement par ses membres, qui auront qualité de

---

<sup>a</sup> Commission africaine de statistique, Conférence des statisticiens européens, Conférence statistique des Amériques, Comité de statistique, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et Comité de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

<sup>b</sup> Actuellement, les membres du Groupe de haut niveau se répartissent comme suit : cinq pour l'Afrique, deux pour l'Asie occidentale, quatre pour l'Asie, un pour le Pacifique, deux pour les Caraïbes, trois pour l'Amérique latine, un pour l'Europe de l'Est et quatre pour l'Europe et l'Amérique du Nord.

partenaires. Il demandera aux pays qui ne siègent pas en son sein de contribuer à ses travaux, par le truchement de leurs mécanismes régionaux respectifs.

5. Le secrétariat du Groupe sera assuré par la Division de statistique.
6. Le Groupe œuvrera sous les auspices de la Commission de statistique, dont il sollicitera l'avis et à laquelle il fera rapport chaque année.
7. La Commission de statistique examinera, selon que de besoin, le mandat et le fonctionnement du Groupe de haut niveau.

## Annexe IV

### **Projet de programme de travail du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030**

### **Projet de programme de travail du Groupe de haut niveau pour 2017**

#### 1. Réunions

Septième réunion du Groupe de haut niveau : Le Cap (Afrique du Sud), les 15 et 19 janvier

- 15 janvier 2017 (matin), Le Cap

Objectif : a) point du Secrétariat sur le premier Forum mondial des Nations Unies sur les données; b) examen des candidatures et sélection du pays devant accueillir le deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données. Le nom du pays choisi pour organiser le deuxième Forum mondial sur les données sera annoncé le dernier jour du premier Forum.

- 19 janvier 2017 (matin), Le Cap

Objectif : examen des résultats du premier Forum mondial des Nations Unies sur les données et des projets d'élaboration d'une courte synthèse sur les enseignements tirés de l'expérience.

Huitième réunion du Groupe de haut niveau : dimanche 5 mars 2017, New York

- Dimanche matin, avant la quarante-huitième session de la Commission de statistique

Neuvième réunion du Groupe de haut niveau : septembre/octobre 2017, lieu à déterminer

#### 2. Forum

Premier Forum mondial des Nations Unies sur les données : Le Cap, du 15 au 18 janvier 2017

#### 3. Plan d'action mondial (tiré du programme de travail – susceptible d'être actualisé si le plan de travail est modifié)

- 16 janvier 2017 – Présentation du plan d'action mondial lors du Forum mondial des Nations Unies sur les données au Cap
- Mars 2017 – Présentation du plan d'action mondial à la Commission de statistique pour approbation par ses membres
- Mai/juin 2017 – Approbation du plan d'action mondial par le Conseil économique et social
- Juillet 2017 – Forum politique de haut niveau pour le développement durable : manifestation parallèle visant à faire le point sur le plan d'action mondial

- Septembre 2017 – Assemblée générale : approbation du plan d'action mondial par l'Assemblée générale
- Septembre 2017 – Assemblée générale : manifestation parallèle visant à faire le point sur le plan d'action mondial

4. Sous-groupe conjoint

Le programme de travail du sous-groupe conjoint sera établi à partir des résultats obtenus lors de sa réunion tenue à Genève en novembre 2016.

---